

DIRECT (ION)S

La lettre de la Direction du Centre Hospitalier Vauclaire

FOCUS

Certification HAS - L'échéance approche

Visite de la HAS du 19 au 23 septembre 2022.

Il s'agit d'une visite de l'établissement par des experts-visiteurs de la HAS, professionnels de santé détachés de leur établissement d'origine 4 semaines par an pour travailler avec la HAS.

Le CH Vauclaire accueillera 5 Experts Visiteurs provenant d'établissement de psychiatrie :

- Un directeur des soins
- 2 cadres de santé
- 2 psychiatres, (dont 1 présent que les 20 et 21 sept)

Toutes les unités intra et extrahospitalières sont concernées ainsi que les services administratifs, logistiques et techniques.

Les thématiques abordées sont les droits des patients, le parcours patient, la prise en charge médicamenteuse, la maîtrise du risque infectieux, la prise en charge de la douleur, la tenue du dossier patient, la qualité de vie au travail...

Les priorités de la HAS sont l'engagement du patient dans sa prise en charge (information, consentement, participation aux soins) et l'implication des équipes de soins dans la démarche qualité.

Les experts visiteurs peuvent venir plusieurs fois dans le même service pour aborder différentes thématiques.

Afin de préparer les équipes, un mail est envoyé toutes les semaines abordant une thématique spécifique dans l'INFO DE LA SEMAINE et un « guide d'information sur la certification à destination des professionnels » est consultable sur



Sharepoint -> Publication - Banque de données
-> Qualité - Gestion des risques - développement durable
-> Certification HAS V2020

Le service qualité rencontre l'ensemble des équipes de soins afin de présenter ce guide, et se tient à votre disposition pour tous compléments d'information.

A LA UNE

Mouvements de Direction

Depuis le départ de Mme CELERIER le 13 mai dernier, Mme AUGIER-CLERY assure l'intérim de la Direction Générale dans l'attente de la nomination du nouveau Directeur de l'établissement (non connu à ce jour).

Nous avons également accueilli début juin, Mme JOLIVET Géraldine, Directrice Adjointe chargée des Achats et de la Logistique.

Mme JOLIVET est joignable au poste 1005 ou par mail geraldine.jolivet@ch-vauclaire.fr



Depuis le 1er janvier 2022, il y a eu 317 cas de COVID sur notre établissement, dont 83 patients.

Depuis 3 semaines il y a de nouveaux cas qui apparaissent parmi les professionnels, avec la nécessité qu'ils s'isolent sur une période de 7 jours, et une réorganisation incessante des différents services de soins. D'où l'importance de poursuivre ou reprendre le respect strict des mesures barrières, et notamment le port du masque chirurgical."

INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES

RESSOURCES HUMAINES

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Le Service des Ressources Humaines s'est doté d'une nouvelle application PRODIGE-DSN ainsi que d'un module de dématérialisation des pièces justificatives émanant de l'application de gestion du personnel vers la Trésorerie Générale (DGFIP).

Depuis le 1er Janvier 2022, la Déclaration Sociale Nominative (DSN) est obligatoire. Il s'agit d'un fichier mensuel produit à partir de la paie, destiné à communiquer les informations nécessaires à la gestion de la protection sociale des salariés aux organismes et administrations concernées. Elle permet de remplacer toutes les déclarations périodiques ou événementielles et diverses formalités administratives adressées jusqu'à aujourd'hui par les employeurs à une diversité d'acteurs (CPAM, Urssaf, organismes complémentaires, pôle emploi, centre des impôts, caisses de retraite...).

Les données transmises dans la DSN mensuelle sont le reflet de la situation d'un agent au moment où la paie a été réalisée. En complément, elle relate les événements survenus dans le mois (maladie, maternité, changement d'un élément du contrat de travail, fin de contrat de travail...) ayant eu un impact sur la paie.

Questionnaire projet social 2022-2026

Sur le bulletin de salaire de janvier 2022, vous avez été invités à vous prononcer sur des axes prioritaires dans le cadre du projet social 2022-2026.

Vous trouverez, les résultats de cette enquête sur SharePoint – Publication/ Banque de données – 02 Direction des ressources humaines – Projet social.

Salaire de juin 2022

Suite à la note de service n°30/2022, il est porté à la connaissance du personnel que la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) ainsi que la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFF) n'ont pas, à ce jour, donné de directive sur le doublement du salaire du 1er mai travaillé.

Par conséquent, dans l'attente de précisions, le 1er mai 2022 travaillé est, pour le moment, rémunéré comme n'importe quel autre jour férié travaillé.

Mesures sur la sécurisation des organisations et des environnements de travail

L'accord du 13 juillet 2020 relatif à la loi « Ségur » signé par le Premier ministre et le ministre des Solidarités de la Santé avec la majorité des organisations syndicales représentatives de la fonction publique hospitalière contenait plusieurs mesures.

Depuis le mois de septembre 2021, la direction du Centre Hospitalier Vauclaire a engagé un dialogue social avec les organisations syndicales CGT, FO et UNSA dans le cadre de ces mesures sur la sécurisation des organisations et des environnements de travail.

Un premier volet a été signé le 10 mars 2022. Il traite les besoins en effectif et la résorption de l'emploi précaire du budget principal.

Il est disponible sur SharePoint :

- Publication/Banque de données
- 02 Direction des ressources humaines
- Mesures sur la sécurité des organisations et des environnements de travail

Chronos V10

Chronos V10 (logiciel de gestion du temps de travail) est déployé depuis le 13 juin 2022. Le paramétrage est toujours en cours.

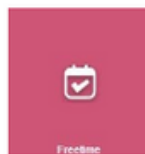
Vous pouvez vous connecter avec votre **nom.prenom et mot de passe de messagerie**. Si vous avez des problèmes de connexion, vous pouvez contacter la hotline du service informatique au poste 8228.

L'aide à l'utilisation de Chronos est disponible sur SharePoint :

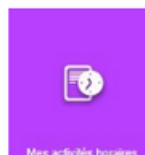
- Publication/Banque de données
- 02 Direction des ressources humaines
- Chronos.

Le service des ressources humaines est disponible pour vous guider sur l'utilisation de chronos V10 :

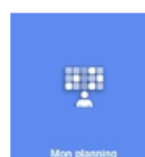
- Mme OUBREYRIE Isabelle – Poste 1024
- Mme PERRARD Anouk – Poste 1020
- Mme RAOULT Stéphanie – Poste 1028
- Mme SIMONNET Nelly – Poste 1037



FREETIME : pour vos demandes de congé / RTT... et pour consulter vos soldes de congés (congés annuels, heures supplémentaires, RTT...)



MES ACTIVITES HORAIRES : pour vos demandes de validation d'heures supplémentaires



MON PLANNING : pour consulter votre planning, faire des demandes d'absence et de validation d'heures supplémentaires



PLANNING COLLECTIF : pour consulter le planning de votre unité d'affectation principale

Elections professionnelles du 8 décembre 2022

Le 8 décembre 2022, vous serez invité à voter pour élire vos représentants du personnel, qui siègent aux côtés des représentants de l'administration aux commissions administratives paritaires (CAP) si vous êtes fonctionnaire, aux commissions consultatives paritaires (CCP) si vous êtes contractuels et aux comités sociaux (ex CTE comité technique d'établissement).

Le vote se fera par voie électronique sur la période du 5 décembre 2022 au 8 décembre 2022 inclus (période à confirmer).

Vous pourrez, sur cette période, en tout lieu et toute heure à partir d'un support muni d'une connexion à internet (ordinateur, tablette, smartphone) procéder à votre vote. Votre authentification sera effective à l'aide de l'attribution d'un code secret, qui vous sera transmis, dans les prochains mois, sous pli confidentiel, garantissant l'unicité et confidentialité du vote

Journée d'accueil des nouveaux arrivants

Elle a lieu 4 fois par an sur le site de Montpon.

Rappel des prochaines sessions :

- **Jeudi 8 septembre**
- **Jeudi 1er décembre**

Une présentation de l'établissement est réalisée le matin et début d'après-midi (qualité, soins, finances, pharmacie, stratégie et coopération, communication, informatique, RH) et, en fin de journée, les agents participent à la formation incendie (extincteurs), obligatoire pour tout agent en activité. Le midi, un buffet d'accueil permet de partager un moment convivial.

Chaque participant reçoit une convocation un mois avant (avec copie au chef de service).

Cette journée est fortement appréciée par tous, car elle permet d'avoir une vision globale de l'hôpital (tous sites confondus) et ainsi de mieux apprivoiser son poste de travail.

Nous vous attendons !



SharePoint – Ressources humaines

Des informations sont disponibles sur SharePoint relatives aux ressources humaines.

Elles sont classées par thèmes :

- Accident de service – Accident de trajet
Maladie professionnelle -> Support pour effectuer vos déclarations ;
- Activités syndicales : Formulaires pour les autorisations spéciales d'absence dans le cadre des activités syndicales ;
- Campagne d'évaluation : Evaluations professionnelles 2022 ;
- Chronos : Aide à l'utilisation de chronos VIO ;
- Compte épargne temps : Note de service relative au compte épargne temps ;
- Concours : Avis de publication des concours en cours ;
- Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes ;
- Documents généraux : demandes d'autorisation d'absence pour événement familial, formulaire de cumul d'activité, formulaire de prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement de transport en commun, livret d'accueil du personnel... ;
- Egalité femmes hommes : plan d'action d'égalité femmes hommes ;
- Formation continue : formations ANFH, informations sur les CFP, VAE... ;
- Lignes directrices de gestion 2021 – 2025 ;
- Mesures sur la sécurisation des organisations et des environnements de travail ;
- Notes de service ;
- Projet social ;
- Psychologues : planning annuel, temps FIR... ;
- Télétravail ;
- Charte mobilité interne ;
- Politique handicap.

Formulaire Covoiturage



Un nouveau formulaire est disponible sur Sharepoint, dans l'espace "Formulaires" afin de mettre en contact les agents pour covoiturer.

Ceux-ci doivent alors remplir une fiche avec leurs coordonnées professionnelles, ainsi que leur ville de départ et les dates souhaitées. Un lien permet ensuite d'envoyer un mail au covoiturier pour effectuer la mise en contact.

Tutoriel disponible sur la page d'accueil Sharepoint dans "Aides en ligne -> Covoiturage"

C'EST ARRIVÉ



Les 2 et 3 juin, les équipes du PSRD et du C2A se sont rendues au Congrès Rét@b' 2022 à Angers dont le thème était "A la Conquête du pouvoir d'Agir !".

Les nombreuses interventions ont mis en avant la nécessité de pratiques soignantes orientées rétablissement partout et pour tous.

Le soutien des familles, comme l'intégration des pairs-aidants, ont également été réaffirmées comme des priorités.

Lors de ces journées, le C2A est intervenu à deux reprises pour présenter son projet d'application pour smartphone "Mon Rét@b' d'Abord", développé en partenariat avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine, et sa vision de l'ETP orientée rétablissement.